22 décembre 2015 - N° 15.045

LES OFFRES D'EMPLOI DIFFUSÉES PAR PÔLE EMPLOI AU TROISIÈME TRIMESTRE 2015

Afin d'accroître la transparence du marché du travail, Pôle emploi a mis en place un «agrégateur des offres d'emploi». Les offres d'emploi diffusées par Pôle emploi et publiées sur le site internet de Pôle emploi proviennent ainsi de deux sources :

- les offres déposées directement à Pôle emploi par les employeurs ;
- les offres transmises à Pôle emploi par des sites partenaires pour rediffusion.

1,8 million d'offres nouvelles ont été diffusées au troisième trimestre 2015

Au cours du troisième trimestre 2015, 1,8 million d'offres nouvelles ont été diffusées par Pôle emploi, soit une hausse de 46,0% par rapport au deuxième trimestre[1]. 41,4% de ces offres ont été collectées par Pôle emploi et 58,6% transmises par des sites partenaires.

Graphique 1 : Nombre d'offres diffusées par Pôle emploi

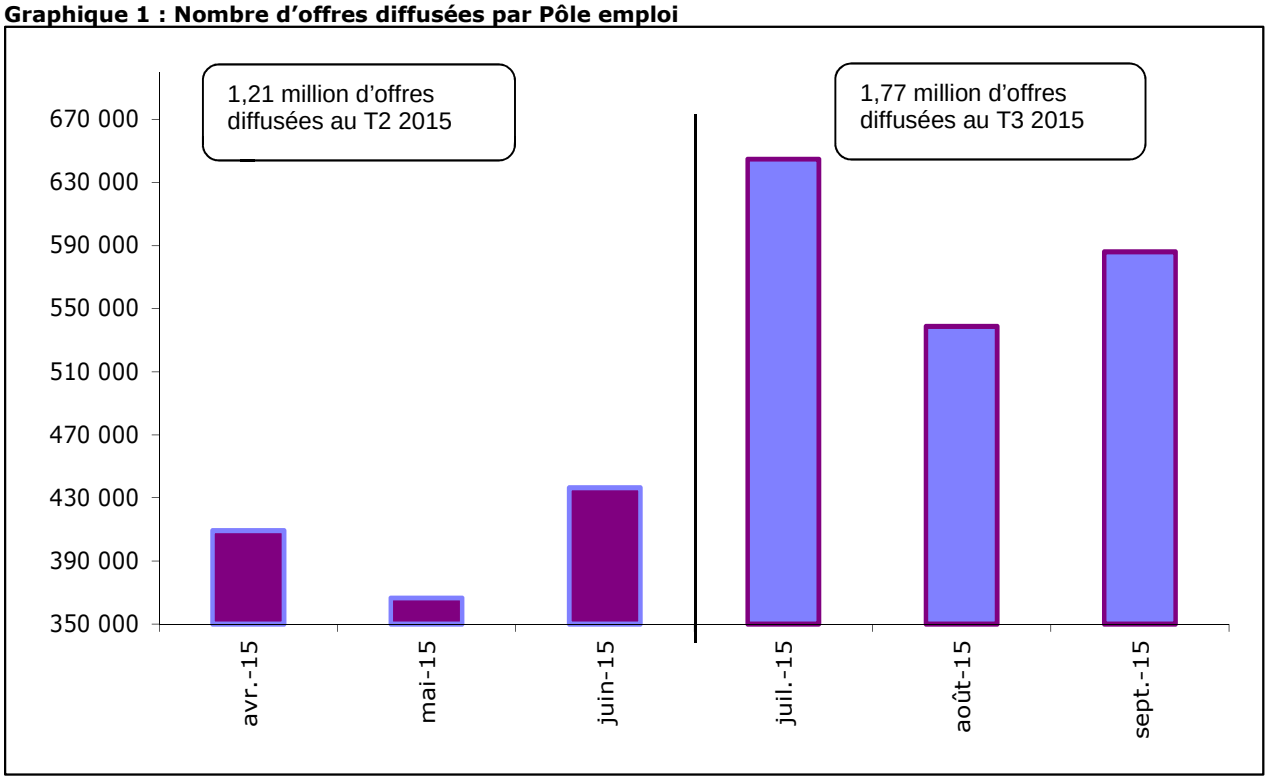

Sources : Pôle emploi, offres transmises par les partenaires et offres déposées à Pôle emploi, données brutes, France entière.

[1] Les évolutions trimestrielles sont calculées sur les données brutes en raison du manque de recul nécessaire pour estimer les variations saisonnières pour les offres transmises par les partenaires. La forte progression constatée entre le 3ème et 2ème trimestre s'explique essentiellement par la hausse du nombre de partenaires (95 partenaires au 3ème trimestre contre 58 au 2ème trimestre).

Les domaines professionnels du commerce, du support à l'entreprise et des services à la personne et à la collectivité représentent 43% des offres diffusées

Les métiers du commerce, de la vente et de la grande distribution enregistrent le plus grand nombre d'offres diffusées au 3ème trimestre 2015, avec 16,0% des offres d'emploi (cf. graphique 2). Le support à l'entreprise et les services à la personne et à la collectivité suivent ensuite avec respectivement 13,6% et 13,3%, devant les métiers de l'industrie (12,1%).

Graphique 2 : Répartition des offres diffusées par Pôle emploi au 3ème trimestre 2015 selon les domaines professionnels

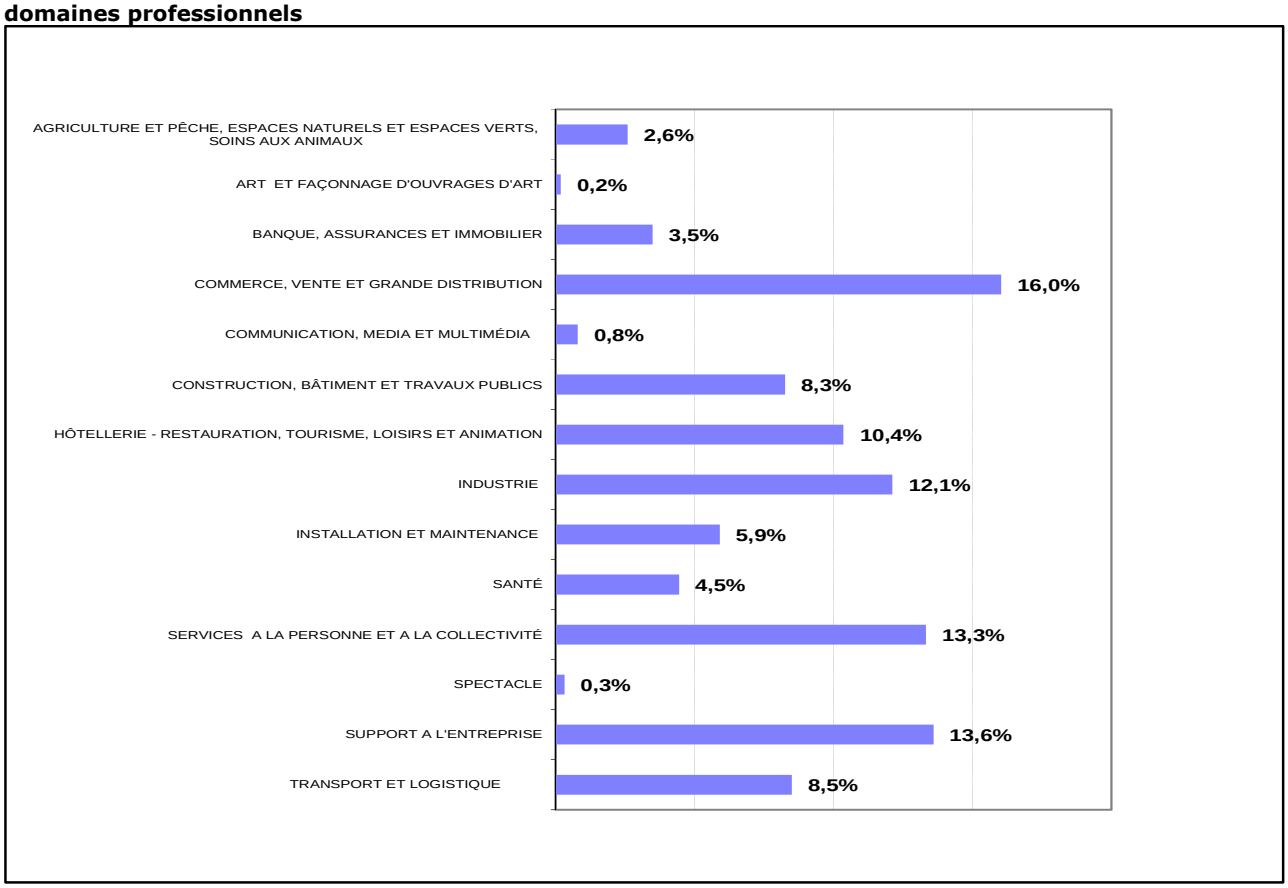

Sources : Pôle emploi, offres transmises par les partenaires et offres déposées à Pôle emploi, données brutes. France entière

Au 3ème trimestre, plus de la moitié des offres diffusées sont des offres d'emploi durables (cf. tableau 1).

Tableau 1 – Nombre d'offres diffusées à Pôle emploi au 3ème trimestre 2015 selon la nature du contrat de travail

	(en milliers)	*(en %)*
Emplois durables (CDI et CDD de plus de 6 mois)	968,5	54,7%
Emplois temporaires (CDD de 1à 6 mois)	211	11,9%
Emplois occasionnels (moins d'un mois)	36,5	2,1%
Emplois spécifiques (intermittents du spectacle, missions d'intérim, saisonniers)	553,4	31,3%

Sources : Pôle emploi, offres transmises par les partenaires et offres déposées à Pôle emploi, données brutes, France entière

4 régions regroupent la moitité des offres d'emploi diffusées

La région Ile-de-France concentre 21,2% des offres diffusées par Pôle emploi au 3ème trimestre (cf. carte). Elle est suivie par la région Rhône-Alpes avec 12,5%. Les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Pays de la Loire représentent respectivement 7,5% et 7,2% des offres diffusées. A elles quatre, ces régions regroupent 48,5% de l'ensemble des offres diffusées.

Carte : Répartition régionale des offres diffusées par Pôle emploi au 3ème trimestre 2015

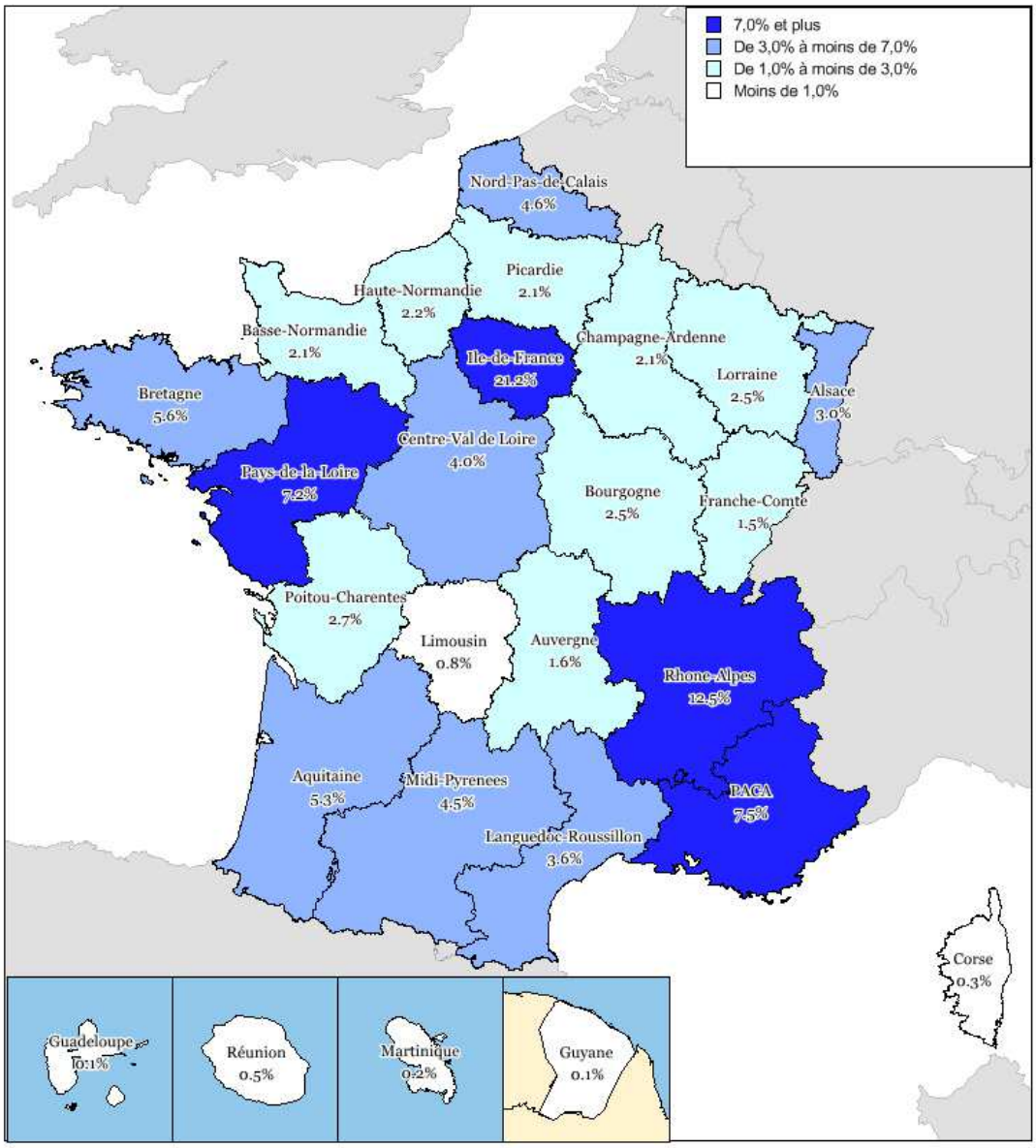

Sources : Pôle emploi, offres transmises par les partenaires et offres déposées à Pôle emploi, données brutes, France entière.

Fabien DUPUIS
Département Observatoire de l'emploi

Annexe : Sources et méthodologie

Les statistiques **d'offres d'emploi diffusées** présentées dans cette publication portent sur les offres déposées directement à Pôle emploi et les offres transmises par des sites partenaires. Ainsi le nombre d'offres publiées ici correspond à l'ensemble des offres accessibles par les demandeurs d'emploi sur le site pole-emploi.fr.

1 - Les offres collectées par Pôle emploi correspondent aux offres d'emploi déposées directement par les employeurs auprès de Pôle emploi

Le dépôt d'une offre d'emploi peut être réalisé à l'aide de différents canaux : le site internet de Pôle emploi (espace employeur), la ligne directe de son agence locale ou encore le numéro dédié aux entreprises (3995).

2 - Les offres transmises à Pôle emploi par des sites partenaires

Afin d'accroître la **transparence du marché du travail**, Pôle emploi a mis en place un «agrégateur des offres d'emploi» permettant de diffuser sur le site de Pôle emploi les offres déposées auprès de partenaires de Pôle emploi.

Au troisième trimestre 2015, 95 partenaires, contre 58 partenaires au deuxième trimestre, transmettent quotidiennement des offres d'emploi. Pôle emploi rediffuse ces offres sur son site internet. Les partenaires sont des job boards, agrégateurs, multiposteurs, grands recruteurs, bourses aux emplois, réseaux sociaux professionnels, ou annonceurs non spécialisés dans l'emploi.

Les offres transmises doivent au moins respecter les cinq critères d'annonce légaux obligatoires :

- métier,
- lieu de travail,
- descriptif,
- type de contrat,
- expérience requise.

Pôle emploi vérifie la légalité et la fraicheur des offres transmises par les partenaires et supprime les doublons avec les offres qui ont été déposées chez lui ou chez plusieurs partenaires. Enfin, Pôle emploi recodifie les métiers dans la nomenclature des métiers et des emplois (Rome : Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois).

POUR EN SAVOIR PLUS
contact-DSEE.00144@pole-emploi.fr
www.pole-emploi.org

Pôle emploi, 1 avenue du Docteur Gley, 75987 Paris cedex 20
Directeur de publication
Jean BASSÈRES
Directeur de la rédaction
Stéphane DUCATEZ
Réalisation
Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation